

**PROVINCE DE QUÉBEC  
MRC DES SOURCES  
MUNICIPALITÉ DE HAM-SUD**

Procès-verbal de l'assemblée ordinaire du conseil municipal, tenue le **11<sup>e</sup>** jour du mois d'**août** de l'an **2025**, à **19 h 30**, au bureau municipal, situé au 9, chemin Gosford Sud à Ham-Sud, à laquelle sont présents :

**Présences :** M. Serge Bernier, maire  
Mme Diane Audit-Goddard, conseillère  
Mme Marilène Poirier, conseillère  
M. Simon Larrivée, conseiller  
M. Antonin Boulet, conseiller  
M. William Darveau-Vaillancourt

**Absence:** Luc St-Laurent

**1 OUVERTURE DE LA SÉANCE**

M. Serge Bernier, maire, constate le quorum à **19 h 45** et souhaite la bienvenue aux personnes présentes. M. Étienne Bélisle, directeur général et secrétaire-trésorier est également présent et agira à titre de secrétaire d'assemblée.

**20250811-01**

**1.1 Adoption de l'ordre du jour**

*Il est proposé par Diane Audit-Goddard  
Et unanimement résolu*

**QUE** l'ordre du jour déposé par la directeur général et greffier-trésorier soit adopté en laissant le point « varia » ouvert;

**QUE** le point suivant soit ajouté :

9.2 Don de la famille Darveau – Remerciement pour le prêt du Parc des Loisirs

**QUE** le point suivant soit retiré :

3.7 Rapport du maire – Rapport financier 2024

1. OUVERTURE DE LA SÉANCE

20250811-01 1.1 Adoption de l'ordre du jour

20250811-02 1.2 Adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du 7 juillet 2025

2. INVITÉ OU INFORMATION DU MAIRE ET DES CONSEILLERS

3. ADMINISTRATION GÉNÉRALE ET FINANCE

20250811-03 3.1 Dépenses faisant suite à la séance du 7 juillet 2025

20250811-04 3.2 Comptes à payer et dépenses incompressibles – juillet 2025

20250811-05 3.3 Salaires payés de la Municipalité – juillet 2025

3.4 Dépôt de la situation budgétaire et des prêts à jour – juillet 2025

3.5 Dépôt - Rapport du maire et fait saillants

20250811-06 3.6 Tarif des rémunérations – élections municipale générale 2025

3.7 Rapport du maire – Rapport financier 2024

20250811-07 3.8 Offre d'achat - terrain municipal G.-Goodenough

4. LÉGISLATION

5. SÉCURITÉ PUBLIQUE

6. TRANSPORT ET VOIRIE

20250811-08 6.1 Octroi de contrat - réserve de sel de déglaçage – Hiver 2025-2026

20250811-09 6.2 Octroi de contrat - réserve d'abrasif – Hiver 2025-2026

6.3 Aide financière octroyée - Programme d'aide à la voirie locale  
Volet Projets particuliers d'amélioration – par circonscription  
électorale (PAVL-PPA-CE)

20250811-10 6.4 Révision – programmation finale – TECQ 2019

7. HYGIÈNE DU MILIEU ET ENVIRONNEMENT

8. AMÉNAGEMENT, URBANISME ET DÉVELOPPEMENT

8.1 Rapport mensuel de l'inspectrice et liste des permis émis juillet 2025

20250811-11 8.2 Programme de soutien aux politiques familiales municipales –  
Demande d'aide financière

9. LOISIRS ET CULTURE

20250811-12 9.1 Projet – bonification loisir intermunicipal

20250811-13 9.2 Partage de don – Fête de la famille Darveau au Parc de Loisirs

10. RESSOURCES HUMAINES

20250811-14 10.1 Démission et affichage d'un poste et offre d'emploi – Journalier à la voirie

20250811-15 10.2 Nomination – Chef d'équipe

11. PÉRIODE DE QUESTIONS DES CITOYENS

12. CORRESPONDANCE ET DEMANDE D'APPUI

13. VARIA

20250811-16 14. LEVÉE DE LA SÉANCE

***ADOPTÉE***

**20250811-02 1.2 Adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du 7 juillet 2025**

**CONSIDÉRANT QUE** les membres du conseil ont pris individuellement connaissance du procès-verbal de la séance ordinaire du 7 juillet 2025 et qu'ils renoncent à la lecture publique du procès-verbal;

***Il est proposé par Diane Audit-Goddard***  
***Et unanimement résolu***

**QUE** le procès-verbal de la séance ordinaire du 7 juillet 2025 soit adopté tel que déposé par le directeur général et secrétaire-trésorier.

***ADOPTÉE***

**2 INVITÉ OU INFORMATION DU MAIRE ET DES CONSEILLERS**

Le maire transmet diverses informations aux membres du conseil.

### 3 ADMINISTRATION GÉNÉRALE ET FINANCE

20250811-03

#### 3.1 Dépenses faisant suite à la séance du 7 juillet 2025

*Il est proposé par William Darveau-Vaillancourt  
Et unanimement résolu*

D'accepter la liste des chèques d'une somme de **29 513,07 \$** faisant suite à la séance ordinaire du 7 juillet 2025.

**ADOPTÉE**

20250811-04

#### 3.2 Compte à payer et dépenses incompressibles – juillet 2025

*Il est proposé par Antonin Boulet  
Et unanimement résolu*

D'accepter la liste des chèques à émettre au **11 août 2025** d'une somme de **62 122,04 \$** pour le paiement des différents fournisseurs. Cette liste inclut les dépenses incompressibles ainsi que celles autorisées par le directeur général.

	<b>Fournisseurs</b>	<b>Montants</b>
1	BEAUCHEMIN INDUSTRIEL	587,52 \$
2	BUROPRO CITATION INC.	50,81 \$
3	CONSULTANTS GTE	4 384,64 \$
4	DECOUVERTE JEUNESSE DE HAM-SUD	75,00 \$
5	EXCAVATION LYNDON BETTS	525,14 \$
6	FANNY BOUCHARD	9,20 \$
7	GROUPE CONSEIL NOVO SST INC.	163,08 \$
8	GROUPE RDL VICTORIAVILLE SENCRL	27 628,49 \$
9	HYDRO QUEBEC	99,11 \$
10	INFORMATIQUE ASR	73,30 \$
11	LAVE-AUTO WOTTON INC.	379,42 \$
12	LES DEBROUSSAILLEURS GSL INC.	1 871,22 \$
13	LES ENTREPRISES FRANCOIS GRIMARD	2 736,41 \$
14	LES LOISIRS DE HAM-SUD	75,00 \$
15	PIECES D'AUTO ALLISON INC (NAPA)	854,79 \$
16	POINTAGE PRO	16 797,34 \$
17	QUINCAILLERIE N.S. GIRARD INC	86,15 \$
18	RÉGIE INCENDIE DES RIVIÈRES	2 321,83 \$
19	REGIE INTERMUNICIPALE DES HAMEAUX	1 438,42 \$
20	SIDEVIC INC	615,70 \$
21	VISA	1 113,94 \$
22	VIVACO GROUPE COOPÉRATIF	235,53 \$
	TOTAL:	<b><u>62 122,04 \$</u></b>

**ADOPTÉE**

20250811-05

#### 3.3 Salaires payés de la Municipalité – juillet 2025

*Il est proposé par Marilène Poirier  
Et unanimement résolu*

D'accepter la liste des chèques de paie au montant de **22 384,09 \$** émis du 8 juillet au 11 août 2025.

**ADOPTÉE**

### **3.4 Dépôt de la situation budgétaire et des prêts à jour – juillet 2025**

Le directeur général dépose aux membres du conseil la situation budgétaire et des prêts à jour de la municipalité au 31 juillet 2025.

### **3.5 Dépôt – rapport du maire et faits saillants**

Le maire dépose aux membres du conseil les faits saillants des états financiers 2024.

**20250811-06**

### **3.6 Tarif des rémunérations – élections municipale générales 2025**

**CONSIDÉRANT QUE** l'article 580 de la Loi sur les élections et les référendums dans les municipalités (LERM, c. E-2.2, art. 580) prévoit que le ministre des Affaires municipales et de l'Habitation (MAMH) fixe, par règlement, les tarifs des rémunérations et allocations de dépenses applicables au personnel électoral municipal;

**CONSIDÉRANT QUE** le MAMH a adopté le Règlement sur le tarif des rémunérations payables lors d'élections et de référendums municipaux (RLRQ, c. E-2.2, r. 2), qui a été indexé pour l'année 2025 et dont les montants indiqués représentent les minimums prescrits;

**CONSIDÉRANT QUE** le conseil municipal juge opportun d'offrir une rémunération plus élevée au personnel électoral pour les prochaines élections municipales générales de novembre 2025;

***Il est proposé par Marilène Poirier***

***Et unanimement résolu***

**QUE** la Municipalité de Ham-Sud bonifie la rémunération prévue par le règlement provincial pour le personnel électoral comme suit :

1. Lorsqu'un tarif horaire prévu au Règlement sur le tarif des rémunérations payables lors d'élections et de référendums municipaux (RLRQ, c. E-2.2, r. 2) est inférieur à vingt dollars (20,00 \$), la municipalité s'engage à verser une rémunération minimale de 20,00 \$ l'heure pour la fonction concernée.

2. Pour les personnes salariées à temps complet ou partiel par la municipalité et exerçant des fonctions régulières (ex. : inspecteur, greffier, secrétaire-trésorier, technicien), si leur salaire horaire ou journalier habituel, tel que versé par la municipalité, est supérieur au montant attribué pour la même fonction électoral selon le tarif provincial, elles seront rémunérées au taux de leur salaire municipal habituel.

**QUE** la présente bonification s'applique uniquement au personnel électoral engagé pour la tenue des élections municipales générales de novembre 2025 et tout référendum municipal tenu au cours de la même année.

***ADOPTÉE***

### **3.7 Rapport du maire – Rapport financier 2024**

20250811-07

### 3.8 Offre d'achat - terrain municipal G.-Goodenough

**CONSIDÉRANT QUE** la Municipalité de Ham-Sud a procédé à la mise en vente d'un terrain situé sur le chemin G.-Goodenough, identifié comme le lot 6 077 891;

**CONSIDÉRANT QUE** la promesse d'achat PA-02252 a été présenté au conseil municipal;

*Il est proposé par Diane Audit-Goddard  
Et unanimement résolu*

**QUE** le conseil de la municipalité de Ham-Sud accepte la promesse d'achat PA-02252 telle que présentée :

**QUE** ce conseil autorise le directeur général et le maire à signer tous les documents nécessaires à l'acceptation de la promesse d'achat PA-02252.

**ADOPTÉE**

### 4 LÉGISLATION

*Aucun dossier.*

### 5. SÉCURITÉ PUBLIQUE

*Aucun dossier.*

### 6. TRANSPORT ET VOIRIE

20250811-08

### 6.1 Octroi de contrat - réserve de sel de déglaçage – Hiver 2025-2026

**CONSIDÉRANT QUE** la municipalité de Ham-Sud a effectué une demande de prix pour l'achat de 135 tonnes métriques de sel de déglaçage pour l'hiver 2025-2026 :

*Il est proposé par Antonin Boulet  
Et unanimement résolu*

**QUE** le contrat pour la fourniture et le transport de 135 TM de sel de déglaçage soit octroyé à Sel Warwick, au montant de 103\$ (plus les taxes applicables) de la tonne métrique pour l'année 2025-2026.

**ADOPTÉE**

20250811-09

### 6.2 Octroi de contrat - réserve d'abrasif – Hiver 2025-2026

**CONSIDÉRANT QUE** la municipalité de Ham-Sud a effectué une demande de prix pour constituer une réserve d'abrasif pour l'hiver 2025-2026, soit la fourniture, le transport, le mélange et la mise en pile de 1500 TM de sable AB10 conforme aux normes du MTQ:

*Il est proposé par William Darveau-Vaillancourt  
Et unanimement résolu*

**QUE** le contrat soit octroyé de gré à gré à Transport et excavation Stéphane Nadeau, au montant de 39 450\$ plus les taxes applicables, conditionnellement à l'obtention d'un rapport de granulométrie conforme aux normes du MTQ pour l'année 2025-26.

***ADOPTÉE***

**6.3 Aide financière octroyée - Programme d'aide à la voirie locale Volet Projets particuliers d'amélioration – par circonscription électorale (PAVL-PPA-CE)**

Le directeur général dépose aux membres du conseil une communication du ministre des Transports et de la Mobilité durable qui, suite aux recommandations de notre député, accorde une aide financière de 25 000\$ à la Municipalité pour des travaux d'amélioration des routes de la municipalité.

**20250811-10**

**6.4 Révision – programmation finale – TECQ 2019**

**CONSIDÉRANT QUE** la municipalité a pris connaissance du Guide relatif aux modalités de versement de la contribution gouvernementale dans le cadre du Programme de la taxe sur l'essence et de la contribution du Québec (TECQ) pour les années 2019 à 2024;

**CONSIDÉRANT QUE** la municipalité doit respecter les modalités de ce guide qui s'appliquent à elle pour recevoir la contribution gouvernementale qui lui a été confirmée dans une lettre de la ministre des Affaires municipales et de l'Habitation.

***Il est proposé par Simon Larrivée***  
***Et unanimement résolu***

**QUE** la municipalité s'engage à respecter les modalités du guide qui s'appliquent à elle;

**QUE** la municipalité s'engage à être la seule responsable et à dégager le gouvernement du Canada et le gouvernement du Québec de même que leurs ministres, hauts fonctionnaires, employés et mandataires de toute responsabilité quant aux réclamations, exigences, pertes, dommages et coûts de toutes sortes ayant comme fondement une blessure infligée à une personne, le décès de celle-ci, des dommages causés à des biens ou la perte de biens attribuable à un acte délibéré ou négligent découlant directement ou indirectement des investissements réalisés au moyen de l'aide financière obtenue dans le cadre du programme de la TECQ 2019-2024;

**QUE** la municipalité approuve le contenu et autorise l'envoi au ministère des Affaires municipales et de l'Habitation de la programmation de travaux n°08 ci-jointe et de tous les autres documents exigés par le Ministère en vue de recevoir la contribution gouvernementale qui lui a été confirmée dans une lettre de la ministre des Affaires municipales et de l'Habitation;

**QUE** la municipalité s'engage à atteindre le seuil minimal d'immobilisations qui lui est imposé pour l'ensemble des cinq années du programme;

**QUE** la municipalité s'engage à informer le ministère des Affaires municipales et de l'Habitation de toute modification qui sera apportée à la programmation de travaux approuvée par la présente résolution.

**QUE** la municipalité atteste par la présente résolution que la programmation de travaux n° 08 ci-jointe comporte des coûts réalisés véridiques.

***ADOPTÉE***

**7. HYGIÈNE DU MILIEU ET ENVIRONNEMENT**

*Aucun dossier.*

**8 AMÉNAGEMENT, URBANISME ET DÉVELOPPEMENT**

**8.1 Rapport mensuel de l'inspectrice et liste des permis émis juillet 2025**

Le directeur général dépose le rapport faisant état des permis émis pour le mois de juillet 2025 préparé par l'inspectrice en bâtiment et en environnement.

**20250811-11**

**8.2 Programme de soutien aux politiques familiales municipales – Demande d'aide financière**

**CONSIDÉRANT QUE** le ministère de la Famille (Ministère) a élaboré et mis en place le programme de soutien aux politiques familiales municipales (Programme), qui vise à soutenir les municipalités, les MRC et les conseils de bande des communautés autochtones dans l'élaboration ou la mise en œuvre d'une politique familiale municipale (PFM) en vue d'assurer aux familles l'accès à des ressources ou à des services nécessaires à leur épanouissement.

**CONSIDÉRANT QUE** la municipalité de Ham-Sud souhaite présenter, en 2025-2026, dans le cadre du Programme, une demande d'aide financière admissible pour l'élaboration d'une politique familiale ou la réalisation des mesures ou des projets prévus au plan d'action issu d'une PFM

*Il est proposé par Marièle Poirier  
Et unanimement résolu*

D'autoriser monsieur Etienne Bélisle, directeur général et greffier-trésorier à signer au nom de la municipalité de Ham-Sud tous les documents relatifs à la demande d'aide financière présentée en 2025-2026 dans le cadre du Programme et, si cette demande est acceptée par le Ministère, la convention d'aide financière dans le cadre du Programme;

**DE** confirmer que Diane Audit-Goddard est l'élu responsable des questions familiales.

***ADOPTÉE***

**9. LOISIRS ET CULTURE**

**20250811-12**

**9.1 Projet – bonification loisir intermunicipal**

**CONSIDÉRANT QUE** le conseil de la municipalité de Ham-Sud reconnaît avoir lu et pris connaissance du Guide du demandeur concernant le volet – Coopération et gouvernance municipale du Fonds régions et ruralité, sous-volet Coopération intermunicipale;

**CONSIDÉRANT QUE** les organismes municipaux de Wotton, Ham-Sud, Saint-Camille et Saint-Adrien désirent présenter un projet de bonification de fourniture de service en loisirs dans le cadre du volet – Coopération et gouvernance municipale du Fonds régions et ruralité.

***Il est proposé par Marilène Poirier***  
***Et unanimement résolu***

**QUE** le conseil de la municipalité de Ham-Sud s'engage à participer au projet de structuration intermunicipale des services de loisirs ruraux – Wotton, Ham-Sud, Saint-Adrien et Saint-Camille;

**QUE** le conseil accepte d'assumer une partie des coûts, à savoir l'apport minimal exigé dans le cadre du programme;

**QUE** le conseil nomme la municipalité de Wotton, organisme responsable du projet, et autorise le dépôt du projet dans le cadre du volet – Coopération et gouvernance municipale du Fonds régions et ruralité, sous-volet Coopération intermunicipale;

**QUE** le conseil désigne la direction générale pour signer tout document nécessaire ou utile ou demandé par l'organisme municipal responsable du projet aux fins de la présente demande de subvention.

***ADOPTÉE***

**20250811-13**

## **9.2 Partage de don – Fête de la famille Darveau au Parc de Loisirs**

**CONSIDÉRANT** qu'un don de 150 \$ a été remis à la Municipalité à la suite d'une fête familiale tenue au Parc des Loisirs;

***Il est proposé par William Darveau-Vaillancourt***  
***Et unanimement résolu***

**QUE** la municipalité remette cet argent à la Maison des jeunes et au comité Les Loisirs de Ham-Sud dans une proportion de 50% - 50%, soit 75,00 \$ à la Maison des jeunes et 75,00 \$ comité Les Loisirs de Ham-Sud.

***ADOPTÉE***

## **10. RESSOURCES HUMAINES**

**20250811-14**

### **10.1 Démission et affichage d'un poste et offre d'emploi – journalier à la voirie**

**CONSIDÉRANT** la lettre de démission reçue de M. Bjorn Van Geertsom, employé à la voirie;

**CONSIDÉRANT QUE** le dernier jour travaillé par M. Van Geertsom fut le 4 août 2025;

**CONSIDÉRANT QU'** il est nécessaire de pourvoir le poste laissé vacant par l'affichage d'un poste de journalier à la voirie;

***Il est proposé par Simon Larrivée***

*Et unanimement résolu*

**QUE** la municipalité accepte la démission de M. Van Geertsom;

**QUE** le conseil remercie M. Van Geertsom pour les services rendus et lui souhaite bonne chance dans ses projets futurs;

**QUE** le conseil autorise l'affichage du poste de journalier à la voirie afin de procéder à son remplacement.

**ADOPTÉE**

**20250811-15**

#### **10.2 Nomination – Chef d'équipe**

**CONSIDÉRANT QUE** la direction et le conseil municipal jugent opportun de créer un poste de chef d'équipe à la voirie municipale afin d'assurer une meilleure organisation et coordination des travaux;

**CONSIDÉRANT QUE** M. Stéphane Roux possède l'expérience et les compétences requises pour occuper ce poste;

**CONSIDÉRANT QUE** les conditions de travail applicables sont celles prévues à son nouveau contrat de travail;

*Il est proposé par Antonin Boulet*

*Et unanimement résolu*

**DE** créer le poste de chef d'équipe à la voirie municipale;

**DE** nommer M. Stéphane Roux à ce poste;

**QUE** sa nomination prenne effet conformément aux dispositions et conditions énoncées à son nouveau contrat de travail.

**ADOPTÉE**

#### **11. PÉRIODE DE QUESTIONS DES CITOYENS**

Les citoyens adressent leurs questions aux élus.

#### **12. CORRESPONDANCE ET DEMANDE D'APPUI**

Le directeur général dépose aux membres du conseil la correspondance reçue au bureau municipal au 31 juillet 2025.

#### **13. VARIA**

*Aucun dossier.*

20250811-16

**14. LEVÉE DE LA SÉANCE**

*Il est proposé par Diane Audit-Goddard  
Et unanimement résolu*

**QUE** la présente séance soit levée à 20 h 00.

**ADOPTÉE**

---

**Serge Bernier**  
**Maire**

---

**Étienne Bélisle**  
**Directeur général et secrétaire-trésorier**

Je, Serge Bernier, maire, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du Code municipal.

---

**Serge Bernier**  
**Maire**